



## S'engager pour la réussite de la formation

Il s'agit d'organiser, de stimuler et de mettre en place une véritable stratégie de formation alternée s'appuyant sur un engagement réel et réciproque de chacun des acteurs concernés.

La charte permet d'exprimer clairement ces engagements et de les traduire en actes et en implications à la fois concrètes et interactives. La signature de la charte par les trois partenaires est un acte fort de rencontre et d'engagement dès le début du contrat.

## Un ancrage essentiel pour un emploi durable

La qualité de la formation en entreprise constitue pour nos métiers un enjeu essentiel. Elle garantit la réussite du contrat d'apprentissage, permet une réelle qualification professionnelle et fidélise les apprentis dans le secteur du BTP.

Dans ce contexte, la charte de l'alternance est un véritable point d'ancrage en début de formation. Elle renforce l'implication de l'entreprise, de l'apprenti(e) et du CFA, permettant de réussir au mieux la mise en œuvre de la formation alternée définie dans le contrat d'apprentissage.

# CHARTRE DE L'ALTERNANCE

Les clés

d'un apprentissage

réussi

### Un engagement tripartite et ciblé

La charte de l'alternance est destinée à tous les apprenti(e)s entrant en première année. Elle implique également tous les maîtres d'apprentissage et chaque acteur du CFA. C'est un engagement tripartite qui fixe les objectifs et les devoirs de chacun.

### Une charte aux effets immédiats et concrets

La charte rapproche les acteurs de l'apprentissage, en fixant les rôles et responsabilités de chacun. Elle constitue un point d'appui pour une meilleure prise en compte de la formation en alternance et rappelle :

- l'importance des documents de liaison,
- la nécessité de participer aux rencontres organisées au CFA,
- l'exigence d'une assiduité et des comportements respectueux et positifs,
- l'obligation de garantir la santé et la sécurité au travail.

## LE PREMIER RÉSEAU D'APPRENTISSAGE EN FRANCE

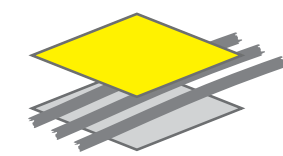
Le CCCA-BTP (Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics) est un organisme national, professionnel et paritaire, géré par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction. Il anime un réseau de 103 centres de formation d'apprentis (CFA-BTP) ; il est chargé de mettre en œuvre et de coordonner en France la politique professionnelle de formation initiale par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux de la branche.

Le CCCA-BTP a notamment pour mission de :

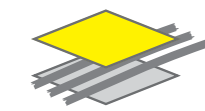
- promouvoir les métiers du BTP,
- mettre en œuvre et coordonner la politique professionnelle de formation initiale par l'apprentissage,
- informer les jeunes, leurs familles et les entreprises sur l'apprentissage,
- faire évoluer les formations pour répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée des entreprises.

Il agit en partenariat avec les Conseils régionaux.

Le CCCA-BTP est le premier réseau de l'apprentissage en France. Il forme près de 20 % des effectifs d'apprentis tous secteurs confondus et trois quarts des apprentis du BTP. Avec 80 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation et 80 % de taux de réussite aux examens, le réseau CCCA-BTP remplit sa mission éducative et contribue à l'avenir des métiers du BTP.



**CCCA-BTP**  
Le réseau de l'apprentissage BTP



**CCCA-BTP**  
Le réseau de l'apprentissage BTP

Comité de Concertation et de Coordination  
de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics  
19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS CEDEX 14  
Tél. : 01 40 64 26 00 - Fax : 01 40 64 08 26  
www.ccca-btp.fr

## ENTREPRISE

## APPRENTI(E)

## CFA

Je soussigné(e)  
représentant(e) de l'entreprise  
en qualité de

Je soussigné(e)  
apprenti(e) en

Je soussigné(e)  
représentant(e) du CFA  
en qualité de

### Accueil

• **Je fais connaître l'organisation de mon entreprise**

Je présente à l'apprenti(e) :

- le statut de salarié en apprentissage,
- l'entreprise,
- le règlement intérieur et les consignes de sécurité,
- l'équipe au sein de laquelle il (elle) va s'intégrer,
- son maître d'apprentissage.

• **Je m'investis dans mon parcours professionnel**

Je m'implique dans la vie de l'entreprise et du CFA et je m'approprie mes droits et devoirs afin de réussir ma formation.

• **J'organise l'intégration de l'apprenti(e) au CFA**

Je présente à l'apprenti(e) :

- les changements liés à son entrée dans la vie professionnelle,
- le CFA et son personnel,
- le règlement intérieur et les consignes de sécurité,
- l'équipe pédagogique qui l'accompagne,
- le formateur chargé du suivi.

### Formation en alternance

• **Je m'investis dans la formation de mon apprenti(e)**

Je participe, avec le CFA, à l'élaboration du parcours de formation de l'apprenti(e).

• **J'organise les travaux de mon apprenti(e)**

Je confie à l'apprenti(e) les activités définies conjointement avec le CFA en fonction du métier et du diplôme visés, en favorisant une approche globale des enjeux énergétiques et environnementaux.

• **Je garantis la santé et la sécurité de mon apprenti(e)**

J'organise les activités de l'apprenti(e) en intégrant les « principes généraux de prévention » pour garantir sa santé et sa sécurité.

Je forme l'apprenti(e) pour qu'il (elle) adopte des attitudes préventives adaptées aux situations professionnelles et je l'engage à alerter sa hiérarchie en cas de situation dangereuse.

• **Je mesure le professionnalisme de mon apprenti(e)**

J'évalue les activités sur la base de critères professionnels selon les modalités proposées par le CFA.  
Je m'implique dans la délivrance du diplôme en participant aux épreuves de certification.

• **J'encourage une attitude responsable et citoyenne**

Je facilite la participation de l'apprenti(e) aux activités culturelles et sportives proposées par le CFA.

• **Je communique les informations utiles à ma réussite**

J'apporte les informations utiles à la construction de mon parcours de formation.

• **Je me conforme aux exigences professionnelles**

J'accomplis au mieux les activités liées au métier confiées par mon maître d'apprentissage et par l'équipe pédagogique du CFA, en étant attentif aux préoccupations du développement durable.

• **J'adopte une attitude responsable et professionnelle**

J'identifie les risques liés à mes activités professionnelles.

Je participe à la recherche de solutions efficaces et alerte ma hiérarchie en cas de situation dangereuse.

• **J'évalue mes progrès**

Je participe aux évaluations.

Je prends connaissance des critères d'évaluation et des modalités retenues.

J'exécute les ouvrages prévus pour les évaluations.

• **Je m'implique dans les actions socio-éducatives**

Je m'investis dans la vie socio-éducative en suggérant des projets et prends part aux activités proposées.

• **Je construis le parcours de l'apprenti(e)**

Je conçois le parcours de formation en partenariat avec l'entreprise, en tenant compte du projet professionnel de l'apprenti(e).

• **Je favorise les conditions de la réussite de l'apprenti(e)**

Je mets en œuvre une formation intégrant les activités de l'apprenti(e) dans l'entreprise et prenant notamment en compte l'éducation au développement durable et les évolutions liées à l'éco-construction.

• **Je développe des compétences en santé et en sécurité chez l'apprenti(e)**

J'organise la formation dans un environnement adapté garantissant la santé et la sécurité de l'apprenti(e).

Je crée les conditions d'une formation développant chez l'apprenti(e) des compétences en santé et sécurité au travail, et un comportement adapté.

• **J'évalue les progrès de l'apprenti(e)**

Je prépare les critères et les modalités des situations d'évaluation en concertation avec les maîtres d'apprentissage.

• **J'accompagne l'apprenti(e) vers la citoyenneté**

Je favorise l'épanouissement social de l'apprenti(e) en lui proposant des activités culturelles et sportives.

### Suivi du jeune

• **J'assure le suivi de la formation**

J'exploite et je renseigne régulièrement le livret d'apprentissage et les documents de liaison.

• **Je m'implique dans la communication avec le CFA**

J'ai régulièrement des échanges avec le CFA, autour de la formation de l'apprenti(e) et de son parcours d'apprentissage, notamment lors de l'entretien de régulation organisé en début de formation.

• **Je favorise le partage et les échanges**

Je renseigne et exploite régulièrement le livret d'apprentissage et les documents de liaison qui me sont confiés durant ma formation au CFA et en entreprise.

• **Je participe à l'adaptation de mon parcours**

Je participe et sollicite des rencontres autour de mon parcours d'apprentissage, pour faire part de mes succès et de mes difficultés, particulièrement au début de ma formation pour l'adaptation de mon parcours.

• **J'assure un suivi personnalisé de l'apprenti(e)**

J'analyse et je traite les informations du livret d'apprentissage et des documents de liaison en vue d'une adaptation concertée de la stratégie de formation alternée avec l'entreprise.

• **Je garantis des échanges réguliers entre le CFA, l'apprenti(e) et l'entreprise**

Je mets en place un dispositif de suivi et d'accompagnement de la formation, qui facilite les échanges et permet la régulation du parcours d'apprentissage du jeune, notamment lors de l'entretien de régulation organisé en début de formation.

### Insertion professionnelle

• **J'accompagne le projet professionnel de mon apprenti(e)**

Je favorise l'accès à l'emploi dans le BTP ou la poursuite de formation des apprenti(e)s.

• **Je détermine la suite de mon projet professionnel**

Je m'informe des possibilités d'accès à l'emploi ou de poursuite de formation.  
Je réponds aux enquêtes d'insertion.

• **Je propose des perspectives professionnelles pour l'apprenti(e)**

Je développe par des outils de communication l'accès à l'emploi et/ou la poursuite de formation des apprenti(e)s.

Date ../../..  
Signature

Date ../../..  
Signature

Date ../../..  
Signature